

Après avoir souligné les efforts courageux faits par les pays africains pour améliorer leur situation économique actuelle, Mme Landry a attiré l'attention sur le soutien important que leur apporte la communauté internationale. Ce soutien comprend l'amélioration de la Facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, le rééchelonnement du remboursement consenti dans le cadre du Club de Paris, une augmentation substantielle du Fonds africain de développement et l'annulation par de nombreux donateurs, dont le Canada, de la dette d'aide publique au développement (APD). (En 1987, le Canada a fait part de son intention d'annuler la dette d'APD de près de \$600 millions des pays de l'Afrique subsaharienne). En outre, dans le cadre de l'aide bilatérale, des donateurs, dont le Canada, se sont engagés à appuyer les activités d'ajustement structurel en Afrique pour une somme de 6 milliards de dollars.

"En 1987-1988, le Canada a attribué de l'aide pour une somme de \$1,1 milliard acheminée par les voies bilatérale et multilatérale, et il porte à 45 p. 100 la part de son aide bilatérale promise à l'Afrique", a ajouté la ministre.

Selon Mme Landry, le premier objectif de l'aide canadienne au développement demeure de venir en aide aux pays et aux populations les plus pauvres du monde. L'ajustement structurel doit contribuer au développement durable.

"L'Afrique demeure une priorité pour le Canada, et nous continuerons à chercher et à appuyer de nouvelles solutions originales aux problèmes de l'Afrique", a dit, en terminant, Mme Landry.